



BILAN À 1 AN



ars
Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

DOSSIER DE PRESSE

13 décembre 2018



Santé 23
AGIR ENSEMBLE POUR LA SANTÉ EN CREUSE



ars
Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine



SOMMAIRE

Santé+23 : 1 an après...	3
Le plan Santé+23 en actions	4
Développer la prévention	4
Maintenir et améliorer l'accès aux soins	5
Améliorer le parcours de vie des personnes atteintes du cancer	8
Faire des jeunes une cible prioritaire	9
Lutter contre les addictions	10
Le contrat local de santé à l'échelle départementale	11
Les moyens financiers mis en œuvre	11

Contacts presse

Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

Département communication

ars-na-communication@ars.sante.fr

Marie-Claude SAVOYE - Tél : 05 47 47 31 45





SANTÉ+23 : 1 AN APRÈS...

Un plan d'actions de santé spécifique pour la Creuse

Le diagnostic régional réalisé dans le cadre de l'élaboration du Projet régional de santé 2018-2028 a mis en évidence les **fragilités de la Creuse au regard de plusieurs indicateurs de santé**. Il a également révélé ses **forces et ses atouts**. Le directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine a donc décidé de mobiliser fortement les compétences et les moyens mis à sa disposition pour agir spécifiquement en faveur de ce département, lutter contre les inégalités sociales et territoriales et améliorer l'état de santé des Creusois.

1 an après : plus de 100 partenaires mobilisés et de nombreuses actions déjà mises en œuvre

Depuis son lancement le 14 novembre 2017, la démarche « Santé+23, Agir ensemble pour la santé en Creuse » a permis de mobiliser une centaine de partenaires pour travailler autour des 5 priorités du plan :

- Développer la prévention
- Maintenir et améliorer l'accès aux soins
- Améliorer le parcours de vie des personnes atteintes de cancer
- Faire des jeunes une cible prioritaire
- Lutter contre les addictions

Ces réflexions ont abouti à l'élaboration d'un programme d'actions partagé par tous. **1 an après le lancement du plan, ce premier bilan est l'occasion de faire un point de situation et de présenter les nombreuses actions déjà mises en œuvre** à l'ensemble des partenaires et acteurs du territoire et surtout à la population et aux usagers du système de santé.

Une dynamique qui va également se décliner par la mise en œuvre d'un dispositif inédit en Nouvelle-Aquitaine : un contrat local de santé à l'échelle départementale dont les travaux d'élaboration sont en cours (détails page 10)





LE PLAN SANTÉ+23 EN ACTIONS

Découvrez les actions déjà mises en œuvre dans le cadre du plan Santé+23 sur l'ensemble des 5 thématiques.

+ DÉVELOPPER LA PRÉVENTION

🔍 Recrutement de 14 animateurs de santé publique et d'un coordonnateur

Ce réseau constitue **une force de frappe importante et un maillage fin du territoire pour porter des actions de prévention au plus près de la population.**

L'action de ces animateurs porte sur 12 thématiques : accès aux soins, personnes âgées, addictions, personnes en situation de handicap, jeunes, précarité/isolement, nutrition/activité physique, santé en milieu professionnel, parcours cancer, santé environnementale, parent/enfant, santé mentale.

Depuis septembre les animateurs sont engagés dans un programme de plusieurs modules de formation leur permettant d'acquérir un socle commun des fondamentaux de prévention et promotion de la santé et des outils de méthodologie de projets. La priorité est de mettre en place des actions de qualité sur la **prévention du suicide**, la **prévention et le dépistage des cancers** et la **prévention des addictions** en lien avec les indicateurs les moins favorables.

🔍 Actions autour de la prévention du suicide

- Extension à la Creuse de la **plateforme « Centre Écoute et Soutien »** en collaboration avec le Centre hospitalier spécialisé La Valette Saint-Vaury,
- Dispensation par l'Unité d'Action Contre le Suicide **de formations spécifiques auprès de professionnels**, adaptées au public qu'ils accompagnent (jeunes, précaires, personnes âgées...).

🔍 Actions autour de l'éducation nutritionnelle

Co-financement (politique de la ville, région, fonds européens,...) d'une **épicerie sociale** ouverte en février 2018 qui mène des actions de prévention sur les thématiques suivantes : transformation et consommation de produits frais, anti gaspillage, adaptation des portions selon son âge et son activité, confections de « goûters », utilisation de fruits et légumes sans cuisson, bien manger sans trop dépenser, sensibilisation à la malbouffe...





🔍 Prévention des perturbateurs endocriniens auprès des acteurs de la petite enfance

- Déploiement de la stratégie petite enfance de l'ARS au sein de l'éco-maternité du CH de Guéret et de la crèche de la communauté d'agglomération du Grand Guéret pour **limiter l'exposition des jeunes enfants aux produits chimiques**,
- Sensibilisation de tous les acteurs de la petite enfance : **14 crèches** et **9 relais d'assistantes maternelles** en lien avec la CAF et le Conseil Départemental (PMI)

🔍 Prévention et sensibilisation des personnes allergiques

pour **anticiper les traitements et éviter les complications** : mise en fonctionnement du **Pollinarium** de Sainte Feyre avec, notamment, lors des journées portes ouvertes, la réalisation de 20 inscriptions à la newsletter « alerte pollen ».

🔍 Promotion de la vaccination

- **Sensibilisation des personnels des lieux de garderie collective de la Creuse** : crèches, relais d'assistantes maternelles... 15 communes et 25 structures mobilisées durant la semaine de vaccination, en lien avec le Conseil Départemental et plus particulièrement les services de la PMI.
- **Animation d'un atelier de promotion de la vaccination au CCAS de Guéret** avec le centre départemental de la vaccination.

🔍 Aide au développement de la démarche d'Évaluation d'Impact en Santé (EIS)

- **Soutien financier et appui méthodologique de deux collectivités territoriales** pour réaliser une évaluation d'impact en santé de projets d'aménagement urbain :
 - Commune de la Souterraine : requalification urbaine et mobilité durable,
 - Communauté d'agglomération du Grand Guéret : aménagement d'un pôle intermodal.





+ MAINTENIR ET AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS

🔍 Des projets de télémédecine et de téléconsultations

- Les EHPAD d'Évaux-Les-Bains, Chambon, Boussac et la Maison de santé pluriprofessionnelle de Boussac ont bénéficié de financements leur permettant de mettre en œuvre des dispositifs de **télémédecine en matière de cardiologie, d'angiologie, ainsi que, récemment, en dermatologie**
- **Les 27 autres EHPAD, accompagnés par les animateurs de santé publique dans la rédaction du projet**, ont été lauréats de l'appel à projet relatif au développement de la télémédecine. Ils bénéficieront dès 2019 de téléconsultations et télé-expertises en cardiologie et dermatologie, au bénéfice des résidents mais aussi de la population du bassin de vie.
- Les habitants du territoire de Boussac bénéficient d'ores et déjà de **téléconsultations avec un psychiatre libéral** bordelais depuis mai 2018 : 35 téléconsultations réalisées à ce jour, avec une nette augmentation au cours des 2 derniers mois.
- Mise en place de SMARTDERM, télé expertise en dermatologie, via une application smartphone au bénéfice des médecins généralistes en lien avec des experts du CHU de Limoges et de Bordeaux.

🔍 Des actions en direction des publics vulnérables

- **Renforcement de l'Équipe Mobile Psychiatrie Précarité (EMPP)** : 1 ETP d'infirmier supplémentaire,
- **Mobilité de la Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS)** : renforcement des moyens humains nécessaires à cette mobilité (médecin, infirmier et assistante sociale), formalisation des partenariats et interventions à la demande auprès des structures accueillant des publics vulnérables éloignés du soin (CADA, CAO de Guéret et La Souterraine).

🔍 Accès aux soins d'urgence

Maintien dans le Schéma Régional de Santé des 2 services d'urgence, Guéret et Aubusson.

🔍 L'accès à la médecine spécialisée renforcée

> Mise en place de consultations avancées de spécialistes

Les consultations avancées servent à rapprocher les consultations spécialisées des lieux de santé les plus accessibles par la population (maisons de santé, hôpitaux de proximité...). **En 2018, de nouvelles consultations avancées ont été ouvertes en Creuse :**

- au Centre hospitalier de La Souterraine : chirurgie digestive
- au Centre hospitalier d'Aubusson : cardiologie,
- au Centre hospitalier de Bourgueuf : ophtalmologie, hématologie,





- au Centre hospitalier de Guéret : ophtalmologie,
 - à la MSP de Bousac : néphrologie (en cours d'installation).
- Au total, la Creuse compte **54 consultations avancées**.

> Renforcement des équipes médicales du Centre hospitalier de Guéret

Déploiement de postes d'assistants partagés : 8 nouveaux postes au CH de Guéret (3 UAU, 1 pédiatrie, 1 dermatologie, 1 urologie, 1 hépato-gastro, 1 endocrinologie) se rajoutant aux 5 postes déjà obtenus en 2017 (3 UAU, 1 nutrition, 1 pédiatrie)

> Accès à l'offre de soins psychiatriques

Maintenir et renforcer l'offre de soins psychiatriques par le développement d'un partenariat entre le Centre hospitalier d'Esquirol (Limoges) et le Centre hospitalier de La Valette (Saint-Vaury).

🔍 Amélioration de l'attractivité du territoire creusois pour les médecins

> Un nouveau zonage médecins en faveur de la Creuse :

La méthodologie nationale d'élaboration du zonage médecins permettant à l'ARS de moduler dans une certaine limite la cartographie régionale, il a été décidé d'utiliser toute cette marge de manœuvre en faveur du territoire creusois. Ainsi l'ARS a classé toute la Creuse en zone d'accompagnement complémentaire (ZAC) et a permis aux territoires de Guéret et de La Souterraine d'être éligibles aux aides à l'installation de l'Assurance Maladie au profit des médecins en qualifiant ces territoires de zones d'intervention prioritaires (ZIP).

En complément, une aide équivalente à celle octroyée en ZIP sera attribuée par l'ARS aux médecins s'installant en ZAC. Un cofinancement sera recherché systématiquement auprès des collectivités territoriales.

> Création d'un guichet unique à destination des médecins (ARS, CPAM, CDOM...)

> Validation des projets de MSP : La Souterraine/ Fursac et Marsac/ Le Grand Bourg

> Accompagnement des projets MSP : Lavaveix les Mines et Centre de santé Dun le Palestel. Financement matériel de coordination MSP : Évaux les Bains et Chambon sur Voueize.

> Promotion de l'exercice en milieu rural :

- Intervention d'un médecin généraliste à la Faculté de Médecine de Limoges,
- Mobilisation de l'Institut de Formation des Masseurs Kinésithérapeutes de la Croix Rouge de Limoges pour inciter les Masseurs Kinésithérapeutes du département à devenir maîtres de stage et accueillir des étudiants.

🔍 Amélioration du parcours

Financement ARS pour la création d'un poste d'infirmier de liaison au CRRF de Noth intervenant au sein des services du Centre hospitalier de Guéret afin d'appuyer les équipes dans l'**identification des patients pouvant bénéficier d'une hospitalisation à domicile**.





+ AMÉLIORER LE PARCOURS DE VIE DES PERSONNES ATTEINTES DU CANCER

🔍 Actions pour améliorer le dépistage organisé des cancers

- Plusieurs **actions de promotion du dépistage à destination des professionnels et des usagers** ont été réalisées par les animateurs de santé publique
- Le **remplacement du mammographe du Centre hospitalier d'Aubusson** a permis d'augmenter le taux de recours de 50%
- **Dérogation accordée par l'ARS au médecin de l'ADOC pour distribuer le test et proposer l'envoi du test avec le 2^{ème} courrier de relance**

🔍 Renforcement de l'accompagnement des malades

L'association de coordination ACTC a recruté une **assistante sociale pour la gestion des cas complexes** en partenariat avec l'infirmière du Centre de Coordination en Cancérologie. Cette action financée par l'ARS a permis d'augmenter le nombre de patients suivis à 110 dont 66 nouveaux patients au premier semestre 2018.

🔍 Déploiement de soins de support

- Déploiement de **soins socio-esthétiques** : 92 bénéficiaires avec 59 interventions à domicile et 33 en hospitalisation durant le premier semestre 2018
- Déploiement d'**ateliers de sophrologie** au plus proche des patients : 9 séances, 48 participants (à Saint Sulpice le Guérétois et Lavaveix les Mines) au premier semestre 2018

🔍 Mobilisation des ressources du CHU de Limoges au service de la prise en charge pluridisciplinaire des patients soignés en Creuse

- Organisation d'une **réunion de concertation pluri professionnelle systématique** confortant la prise de décision,
- **Accès à l'expertise du CHU de Limoges**, réduisant les inégalités territoriales.





+ FAIRE DES JEUNES UNE CIBLE PRIORITAIRE

🔍 Déploiement du programme « Like you »

Il s'agit d'un programme d'éducation à la santé portant sur les **questions liées au poids et à l'image corporelle** chez les collégiens et lycéens. Ce programme a été déployé par l'IREPS (instance régionale d'éducation et de promotion de la santé) auprès d'élèves du lycée agricole d'Ahun, des lycées d'enseignement professionnel d'Aubusson et Bourgneuf.

🔍 Mise en œuvre d'un programme de prévention en collèges et lycées

Dans le cadre de l'appel à projet **Jeunes Scolarisés** : **3 collèges** (Chatelus Malvaleix, La Souterraine et Crocq) et **4 lycées** (Ahun, Felletin, Guéret et Saint-Vaury) bénéficient depuis cette année d'un programme de prévention en lien avec le rectorat sur les thématiques suivantes : **promotion de l'estime de soi, activité physique et sportive, mieux vivre ensemble, prévention des conduites à risque, prévention de la consommation de cannabis.**

🔍 Mobilisation des structures et dispositifs œuvrant auprès des jeunes

- Programmation d'actions de **prévention dans les centres sociaux et les accueils de loisirs sans hébergement** (Bourgneuf, Boussac, Gentioux-Pigerolles, Felletin et Saint Fiel),
- Mise en œuvre d'**ateliers en direction des étudiants post bac**,
- Développement du **partenariat entre la Mission Locale et le Centre Écoute et Soutien.**

🔍 Sensibilisation par les pairs

Intervention de jeunes bénévoles dans les soirées festives pour délivrer un message de réduction des risques.





+ LUTTER CONTRE LES ADDICTIONS

🔍 Lancement du programme Unplugged en collaboration avec Santé Publique France

Il s'agit d'un programme de **prévention de la consommation de substances psychoactives** (tabac, alcool, cannabis) en milieu scolaire (collège) **via des séances d'animation interactive** (discussions collectives, jeux de rôle, etc). Des animateurs et des enseignants seront formés début 2019 pour un **lancement du programme en septembre 2019 auprès de 6 classes de 6^{ème}**.

🔍 Prévention de la consommation de substances psychoactives et de l'utilisation des écrans auprès des élèves du cycle 3 (CM1/CM2)

Dans le cadre des contrats locaux de santé et en partenariat avec l'Éducation Nationale, le CSAPA, Addictlim et l'ANPAA, une action de prévention de la consommation des substances psychoactives et de l'utilisation des écrans, appelée « Prim'Prev », est mise en place auprès d'élèves du cycle 3 : pour l'année 2018-2019, cette action concerne 7 classes de CM1, CM2 (dont 2 IME) et 12 classes seront bénéficiaires en 2019/2020.

🔍 Réduction du tabagisme

- **Participation à l'opération nationale Moi(s) sans tabac** avec la tenue de 19 stands en 2017 et 25 stands en 2018 (soit 26% de plus). Les animateurs de santé publique préalablement formés ont contribué à renforcer l'action des opérateurs habituels. Augmentation en 2018 des inscriptions au défi national sur le site tabac-info-service.fr pour sevrage tabagique
 - Taux moyen en NA : 53 %
 - Creuse : 87% (plus forte augmentation de la région)
- **Une action de sevrage tabagique de groupe** à destination du grand public a été déployée dans les établissements de santé et les établissements et services médico-sociaux : 2 groupes au CH d'Aubusson, 1 au CH de Bourgneuf, 2 à la section MGEN de Guéret et 1 à l'EHPAD d'Ajain.

🔍 Renforcement des effectifs de l'ANPAA

Avec l'arrivée de 2 nouveaux animateurs financés par l'ARS, l'Association de prévention en alcoologie et addictologie (ANPAA) a **doublé le nombre d'interventions réalisées auprès des jeunes en milieu scolaire**, soit 4 877 bénéficiaires pour les 6 premiers mois de 2018. L'ANPAA a également **multiplié par 6 ses interventions auprès des publics vulnérables**, soit 287 bénéficiaires pour le premier semestre 2018.





UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ A L'ECHELLE DEPARTEMENTALE

Un des axes du Plan Santé+23 est de déployer **un contrat local de santé à l'échelle départementale**, format inédit en Nouvelle-Aquitaine.

Actuellement, la Creuse compte deux contrats locaux de santé (CLS), le CLS d'Aubusson et Felletin et le CLS de Bourgneuf - Royère de Vassivière. Lors des rencontres avec les élus creusois pour présenter le plan Santé+23, il a été proposé de déployer le dispositif CLS à l'échelle départementale afin de partager les expériences, de **mutualiser les compétences acquises à travers les CLS actuels** et d'**avoir un regard panoramique sur l'ensemble du territoire creusois**. Cette proposition a été unanimement actée.

La gouvernance de ce contrat est confiée à un comité de pilotage, composé des partenaires signataires, du Directeur de l'Observatoire régional de santé et du coordonnateur des animateurs de santé publique. Le 1^{er} copil réuni le 12 octobre dernier a permis de lancer les travaux, de retenir les 5 priorités du plan santé+23 comme axes de ce contrat et de s'accorder sur le fait que le futur conseil local de santé mentale (CLSM) constitue le volet santé mentale de ce contrat. Le prochain copil se réunira le 30 Janvier 2019.

LES MOYENS FINANCIERS MIS EN OEUVRE

Le plan Santé+23, ce sont aussi des moyens financiers supplémentaires dédiés à la Creuse pour impulser des projets et des actions.

1 million d'euros pour développer la prévention

En plus des 0,9 millions d'euros* alloués à ce département pour développer la prévention et la promotion de la santé, l'ARS a notifié, en 2018, **1 million d'euros supplémentaires qui ont servi à financer les actions suivantes :**

- Le recrutement des **14 animateurs de santé publique et du coordonnateur** en CDI > 420 000 euros en 2018 et 750 000 euros en année pleine
- Jeunes : **appel à projets avec le Rectorat**, programmes de **prévention pour les jeunes**
- Addictions : renforcement des **crédits de l'ANPAA**, programme **Unplugged**, actions de **réduction du tabagisme**
- **Éducation thérapeutique** > 271 000 euros





3,5 millions d'euros pour améliorer l'accès aux soins

En plus des 4,2 millions d'euros* alloués à ce département pour améliorer l'accès aux soins, l'ARS a notifié, en 2018, **3,5 millions d'euros supplémentaires qui ont servi à financer les actions suivantes :**

- Le renforcement de l'**équipe mobile psychiatrie précarité** et de la mobilité de la **permanence d'accès aux soins de santé (PASS)** > 90 000 euros
- **Maison des adolescents** > 210 000 euros
- Des **postes d'assistants spécialisés partagés** (10 en 2018) > 140 000 euros
- La mobilisation de tous les EHPAD du territoire au travers d'un appel à projets, pour le **développement de la télémédecine**, notamment en matière de cardiologie et de dermatologie > 260 000 euros
- Les **téléconsultations d'un psychiatre libéral** bordelais
- Le **zonage médecins**
- Les **consultations avancées** ouvertes en 2018 > 6
- La **Plateforme Territoriale d'Appui** (MAIA et gestionnaires de cas financés) > 585 000 euros,
- Les **équipes mobiles gériatrie et soins palliatifs, consultations mémoire** > 780 000 euros
- Le **soutien aux établissements de santé**
- L'ensemble des **appels à projets du médico-social**
- Le remplacement du **mammographe** du Centre hospitalier d'Aubusson
- Le renforcement de l'**accompagnement des malades atteints du cancer** > 240 000 euros
- Le déploiement de **soins de support**

